

Annecy, le 28 mars 2019

COMMUNE DE CUSY

Date de la réunion : mardi 26 mars 2019 après-midi

Lieu de la réunion : mairie de Cusy

NOM	Fonction	Présent	Diffusion
M. Serge PETIT serge.petit@conseil-municipal.com	Maire de la commune	X	X
M ^{me} Blandine DAVAL-POMMIER blandine.daval-pommier@conseil-municipal.com	Adjoint urbanisme et environnement	X	X
M. Stéphane AFFOLE stephane.affole@conseil-municipal.com	Adjoint	X	X
Jérémie BELLO j.bello@syane.fr	Conseiller Energie du SYANE	X	X

Des observations sur ce compte-rendu peuvent être transmises pour rectification au rédacteur

Rappel du contexte et objectif de la réunion : 5 groupements ont été retenus pour proposer un projet de réaménagement du Centre Bourg. 1 groupement = 1 projet. Le projet lauréat sera choisi en juillet 2019. Mardi 26 mars 2019 au matin une réunion de présentation des attentes de la commune a été faite aux 5 groupements. La commune n'avait pas encore émis de d'avis sur le mode de chauffage des futures constructions.

Les groupements ayant besoin de ces informations pour proposer un projet cohérent et répondant aux attentes, la commune à souhaiter obtenir les résultats de la **note d'opportunité de réseau de chaleur et l'étude de potentiel de desserte gaz.**

Voici ce qui a été présenté lors de la réunion :

Opportunité réseau de chaleur :

- Il a été précisé que cette note est de premier niveau. Des études complémentaires devront être menées afin de confirmer le potentiel de création d'un réseau de chaleur.
- D'après les éléments fournis, les contraintes et les hypothèses retenues, le projet de réaménagement du Centre Bourg est une opportunité pour créer un réseau de chaleur bois. Densité estimée entre 1,6 et 2,4 MWh/ml.
- Transfert de compétence au SYANE possible (aucun investissement, aucune gestion, pas de contrainte de maintenance à supporter par la commune) ou mise en place d'une DSP.
- Raccordement des écoles (haut du village) au réseau de chaleur non pertinent.

Contraintes et souhaits de la commune :

- Démanteler le réseau de chaleur actuel car création d'une zone humide (le réseau actuel travers la future zone humide).

- Réaffectation du bâtiment qui abrite la chaufferie centrale actuelle, création d'un pôle culturel et associatif (agrandissement de la salle des fêtes, projet à long terme).
- Suppression de la circulation de camion de livraison dans la zone de la salle des fêtes (tranquillité, création d'un espace convivial).
- Raccordement de la salle des fêtes et du futur commerce au réseau de chaleur (cela ne semble pas viable car trop de longueur de réseau par rapport à la consommation cependant la commune se demande comment pourrait-elle participer pour que ce raccordement soit réalisable ?)

Opportunité desserte :

- La commune à solliciter le SYANE pour mener une étude de potentiel pour la mise en place d'un réseau de gaz de ville (conduite de transport de gaz qui traverse la commune).
- Techniquement possible.
- Délai de procédure estimé à 3,5 ans (gaz opérationnel en 2023).
- Permet d'alimenter l'ensemble des bâtiments du Centre Bourg et du Haut du Village (écoles, église).
- Subvention d'équilibre entre 200 000 et 300 000 €.
- Création d'un Poste d'Interface Transport et Distribution (PITD), mise à disposition d'un terrain de 70 à 100 m² par la commune.
- Création de chaufferie dans les 5 bâtiments actuellement raccordés au réseau de chaleur (pour certains bâtiments cela posera problème car locaux techniques trop exigus).

Suite à cette réunion, les élus souhaitent abandonner le projet de desserte en gaz de la commune au profit de la création d'un réseau de chaleur pour alimenter les bâtiments du Centre Bourg.

Une réunion complémentaire est à prévoir afin de préciser les conditions de réalisation d'un tel projet (délais, faisabilité...) et de confirmer la volonté de la commune de transférer la compétence réseau de chaleur au SYANE. Cette réunion sera également l'occasion de présenter les résultats définitifs de l'étude de potentiel de desserte gaz.